

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3463 MERCREDI 3 AVRIL 2019

ASSEMBLÉE NATIONALE

Des sanctions envisagées contre les députés absentéistes

Le président de l'Assemblée nationale a annoncé, au cours de la séance plénière du 1er avril, des sanctions contre des députés absentéistes.

Isidore Mvouba regrette cette attitude des représentants du peuple qui perçoivent indûment de l'argent de l'Etat.

« Selon le règlement intérieur de l'Assemblée nationale, la présence des députés aux réunions des commissions est obligatoire. En cas d'empêchement, un élu du peuple peut déléguer ses pouvoirs par écrit à un de ses collègues. Cette délégation du pouvoir est rarement faite », a-t-il relevé.

Page 2



Une vue des députés

SÉNÉGAL

Macky Sall investi pour un nouveau mandat

Réélu à l'issue de l'élection présidentielle du 24 février dernier avec 58,26 % des voix, Macky Sall a prêté serment, hier à Dakar, pour un nouveau mandat de cinq ans, en présence de plusieurs chefs d'Etat africains parmi lesquels le président Denis Sassou N'Guesso. Dans son discours de circonstance, le chef de l'Etat sénégalais a réitéré son appel au dialogue. « Je renouvelle mon appel au dialogue sans exclusive. Un dialogue constructif et ouvert à toutes les forces vives du pays, à toutes les forces politiques, économiques et sociales », a-t-il déclaré. Page 5



CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BOXE PROFESSIONNELLE

Carton plein pour les boxeurs congolais

Page 16

EDUCATION

Les enfants de troupe dotés de salles multimédias



Des enfants de troupe dans la salle informatique

L'association des Anciens enfants de troupe (AET) a réhabilité des salles multimédia et informatique de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc de Brazzaville. La première salle compte une trentaine d'ordinateurs destinés aux cours d'initiation à l'informatique, tandis que la seconde en a une dizaine réservée à la recherche documentaire informatisée. Une

unité de contrôle est mise en place pour surveiller les élèves à ne pas consulter des sites pervers. « Ces outils vont permettre aux enfants de troupe de ne pas être en marge des technologies de l'information et de la communication, d'améliorer leurs performances scolaires et de s'ouvrir au monde », a indiqué le président des AET, le colonel Rémy Ayayos Ikounga. Page 3

Éditorial

Leçon

Page 2

ÉDITORIAL

Leçon

Ce que démontrent les événements auxquels nous assistons ces derniers temps dans différents pays - la France, le Venezuela, l'Algérie notamment -, c'est bien que la société civile se fait entendre de plus en plus nettement dans le débat public. Qu'elle soit organisée ou pas, elle parvient à se mobiliser avec force dans le but de changer le cours de l'Histoire sans pour autant recourir à la violence comme ce fut le cas sur tous les continents dans les siècles précédents. Et s'il est encore trop tôt pour tirer une conclusion définitive des mouvements que nous voyons se produire sous nos yeux, il ne l'est pas d'y réfléchir dès maintenant.

Dans le système démocratique qui s'est imposé partout dans le monde ces dernières décennies, le débat public se déroulait jusqu'à présent au sein des seules institutions représentatives - assemblées parlementaires, conseils régionaux et municipaux ... -, des organisations de la société civile - partis politiques, syndicats, associations ... -, des structures chargées de veiller au respect de la liberté individuelle et collective - conseils et assemblées diverses -. Mais voici que soudain, grâce au dialogue instantané que créent les nouveaux moyens de communication entre les hommes, le débat gagne la rue, s'étend en un temps très bref à l'ensemble du territoire national, mobilise toutes les couches de la société ou presque. Avec, comme conséquence, de changer la donne de façon radicale dans le domaine de la gouvernance publique comme le démontre le départ programmé d'Abdelaziz Bouteflika en Algérie avant la fin de ce mois.

La leçon qui ressort de ce qui précède est bien que les démocraties vont devoir intégrer, dans leur mode de gouvernance, le fait que les simples citoyens sont aujourd'hui capables de se faire entendre avec suffisamment de force dans la rue pour changer le cours de l'Histoire. Certes, de tels mouvements se sont produits dans le passé comme on l'a vu avec les révolutions tranquilles ou violentes qui ont rendu incontournable, tout au long des deux derniers siècles, le système démocratique dans lequel nous vivons aujourd'hui. Mais l'abolition du temps et de l'espace qui naît de l'universalisation des moyens de communication et que concrétise le développement des réseaux sociaux rend inévitable, à bref délai, une adaptation des modes de gouvernance.

Il n'est évidemment pas trop tôt pour y réfléchir.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

L'Assemblée nationale veut mettre fin à l'absentéisme des députés

Le président de la chambre basse, Isidore Mvouba, a annoncé, le 1er avril, l'application du règlement intérieur en ce qui concerne les absences dans les commissions.

Depuis que la quatorzième législature a débuté au niveau de l'Assemblée nationale, en 2017, certains députés brillent par l'absence car ils n'ont jamais participé un jour aux travaux de leur commission. Ce cas de figure a alimenté les débats au cours de la séance plénière du 1er avril, pendant la présentation du rapport de la Commission Economie, finances et de l'exécution du budget de l'Etat où l'absence de certains députés était signalée.

En effet, selon le règlement intérieur de l'Assemblée nationale, la présence aux réunions des commissions est obligatoire. Cependant, en cas d'empêchement, un membre peut déléguer ses pouvoirs par écrit à un de ses collègues. « Le secrétaire de la commission tient une liste de présence sur laquelle est portée éventuellement les motifs invoqués par un membre

absent. Cette liste, signée du président de la commission et du secrétaire, est remise le lendemain au premier secrétaire de l'Assemblée nationale. Les absences injustifiées sont passives des sanctions prévues par le présent règlement intérieur », prévient la loi.

Outre cette catégorie d'élus, il y a aussi ceux qui ne participent pas aux séances plénières. Ils sont toujours des éternels excusés ou absents. Pour le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, il s'agit d'un débat inutile d'autant plus que lorsqu'un député n'est pas là, il doit le notifier. Le bémol dans cette pratique est qu'ils perçoivent également des primes de sessions. Défendant la cause du député Pascal Tsaty Mabiala en mission parlementaire à l'étranger, le président du groupe parlementaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale à l'Assemblée

nationale, Honoré Sayi, a ironisé en ces termes : « Cela ne relève pas totalement de l'application du règlement intérieur, il relève beaucoup plus d'une condamnation par preuve de commune pratique. Ils ont constaté, désormais ils ont décidé. Il ne faut pas oublier que le président de l'Assemblée nationale a mis en mission certains députés. Je ne vois pas cette assemblée-là prendre une décision finale contre le député qui ne viendra pas tous les jours. Je n'y crois pas, même si l'embellie commence ».

Loin d'être un faux débat, la question des absences aux plénières au niveau des deux chambres du parlement devrait interpeller tout le monde au moment où l'on parle de la lutte contre les antivaleurs. En effet, comment peut-on prétendre être payé sans travailler?

Parfait Wilfried Dou niam

Pierre Ngolo invité au deuxième forum interparlementaire

Le président du Sénat participera au deuxième forum interparlementaire qui se tiendra à Moscou, en juillet prochain. L'invitation lui a été transmise par l'ambassadeur de la fédération de Russie au Congo, Valery Mikhaylov, au cours d'un échange que les deux personnalités ont eu le 2 avril, à Brazzaville. Le diplomate russe a, en outre, dit échanger avec son hôte sur la diplomatie parlementaire et sur d'autres questions relevant de la politique internationale. « Cet échange a une fois de plus confirmé notre position sur l'agenda international et nos vues presque identiques et concordantes sur la situation dans le monde », a ajouté le diplomate russe.

Jean Jacques Koubemba



Valery Mikhaylov échangeant avec Pierre Ngolo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International :

Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts :

Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport :

James Golden Eloué (chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

EDUCATION

L'École militaire préparatoire général Leclerc s'informatise

Les salles multimédia et informatique de l'établissement, réhabilitées par l'Association des anciens enfants de troupe (AET) du Congo, sont désormais opérationnelles.

« Ces outils permettront aux enfants de troupe de ne pas être en marge des technologies de l'information et de la communication, d'améliorer leurs performances scolaires et de s'ouvrir au monde », a

« Ces outils permettront aux enfants de troupe de ne pas être en marge des technologies de l'information et de la communication, d'améliorer leurs performances scolaires et de s'ouvrir au monde »



Des enfants de troupe dans la salle d'informatique

indiqué le président des AET du Congo, le colonel Rémy Ayayos Ikounga, lors de la remise officielle, le 2 avril, des salles informatique et multimédia réhabilitées. La première salle, nantie

d'une trentaine d'ordinateurs, est consacrée aux cours d'initiation à l'informatique tandis que la seconde, dotée d'une dizaine d'ordinateurs, est réservée à la recherche documentaire informatisée. Une unité de contrôle est mise en place pour vérifier le tra-

vail que les enfants de troupe font sur internet afin de s'assurer qu'ils ne consultent pas des sites pervers.

Les espaces multimédia et informatique existaient depuis longtemps, a expliqué le président des AET, mais pendant des années, rien n'était

opérationnel. Il était donc question que tout soit remis au goût du jour à travers cette réhabilitation qui permet aux enfants de troupe d'étudier dans les conditions souhaitées. « Connaissant l'importance des nouvelles technologies, nous avons

décidé, avec le commandement de l'école, de réhabiliter les salles informatique et multimédia », a-t-il fait savoir.

Cette réhabilitation fait suite à la visite de terrain effectuée en février dernier par le président des AET du Congo. Celle-ci lui avait permis de toucher du doigt la réalité de l'École militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL). Parmi les difficultés constatées figurait, en effet, celle liée à l'initiation à l'informatique. Selon le colonel Rémy Ayayos Ikounga, l'acte qui vient d'être posé n'est qu'une étape. D'autres projets seront portés et connaîtront sans nul doute un aboutissement heureux. Une manière d'accompagner, a-t-il dit, les efforts du chef suprême des armées, du ministère de la Défense nationale et de l'ensemble du haut commandement qui permettent de maintenir en vie et en activité l'EMPGL.

Rominique Makaya

AGRICULTURE

Les Forces armées congolaises renouent avec la terre

Le lancement des activités agropastorales en zone militaire de défense n° 1 a eu lieu peu après le séminaire sur l'appropriation des techniques agricoles dans un corps de troupe, tenu en février dernier, sur le thème « Une unité, une activité productive ».

C'est sur instruction du général Jean Olessongo Ondaye, commandant de la Zone militaire de défense n°1, que les activités jadis menées par la direction générale de l'économie se tiennent à nouveau à Pointe-Noire. Une manière de prouver que le militaire n'est pas seulement un spécialiste des armes mais est aussi un bon défenseur de la patrie et un bon agent éco-

nomique. Afin de garantir la réussite de ces activités, le général Jean Olessongo Ondaye entend mettre toutes les conditions logistiques afin que les activités programmées par chaque unité soient couronnées de succès. Ces activités agropastorales auront lieu dans les sites de la garnison de Pointe-Noire, mais aussi dans les sites que le com-

« Un peuple qui ne consomme pas ce qu'il produit n'est pas un peuple libre ».

mandant de zone négocie auprès des autorités départementales et municipales. Dans une note circulaire publiée pour la circonstance, des sanctions disciplinaires sont prévues à l'encontre de tous ceux qui enfreindront l'exécution de cette initiative. Signalons que c'est en 1974, lors d'un colloque de l'armée, que l'activité économique avait été décidée comme l'une des missions intégrantes du haut commandement. Elle consistait à pourvoir les garnisons et collectivités militaires en denrées de première nécessité et à moindre coût, dans le but de permettre l'augmentation qualitative et quantitative de la production et aider le pays à la préparation de l'économie de défense. Mettant en pratique la directive du commandant de zone, le 102^e bataillon aéroporté (BAP), placé sous le commandement du colonel Gilbert Ndukebonga Afouya, a déjà amorcé une activité agropastorale dont les résultats suscitent l'admiration de tous. Dans le site de la base aérienne, dans l'enceinte du



L'élevage des moutons/DR

camp des Trois martyrs, le 102^e BAP, avec un personnel disponible, entretient une ferme de poules pondeuses produisant près de mille œufs par jour, des moutons et des porcs. L'activité maraîchère qui s'y développe donne aussi des résultats probants puisque chaque matin, les commerçantes défilent pour s'approvisionner en légumes et fruits. Les jours à venir, ce bataillon

entend réaliser, dans le district de Hinda, une bananeraie, une ananeraie et des étangs de pisciculture. De nombreux commandants d'unités pourraient s'inspirer de cette expérience très saluée par la hiérarchie militaire. L'activité agropastorale qui est encore à ses débuts suscite pleins d'espoirs. Les marchés ponténégrins ne manqueront plus à l'avenir de fruits et légumes produits par

les éléments des Forces armées congolaises (FAC) en zone militaire de défense n°1 qui entendent appliquer le mot d'ordre du président de la République, à savoir « Un peuple qui ne consomme pas ce qu'il produit n'est pas un peuple libre ».

La zone militaire de défense n°1 veut être le porte-étendard de cette activité au sein des FAC.

Hervé Brice Mampouya

WOMEN'S ACTIVITY AWARDS

Une jeune entrepreneure remporte la cinquième édition

Melaine Tecia Kitoko a pu convaincre le jury du concours, grâce à la pertinence de son projet et l'éloquence avec laquelle elle l'a défendu. La lauréate a obtenu, lors de la soirée organisée le 29 mars à Brazzaville, un chèque de cinq cents mille francs CFA, censé l'aider à augmenter sa production de la bouillie à base de banane.

La jeune entrepreneure et d'autres participantes au trophée Women's activity awards ont présenté leurs projets respectifs devant un jury et des invités venus nombreux à la soirée dédiée aux femmes victimes des violences conjugales. Les autres bénéficiaires ont reçu un accompagnement de cent mille francs CFA du programme d'autonomisation de l'association Femme modèle.

L'activité qui s'inscrivait dans le cadre du mois de la femme visait à susciter un élan de solidarité envers les personnes vulnérables que sont ces femmes et de leur permettre de s'autonomiser. Pour la présidente de la plate-forme organisatrice de l'événement, Mildred Moukenga, les Congolaises ont encore des défis à surmonter pour prétendre à cette autonomisation tant souhaitée.

« Cela deviendra une réalité lorsque certains obstacles seront surmontés, notamment les stéréotypes du genre qui assignent des responsabi-

tés inférieures aux femmes, ainsi que d'autres fléaux dégradants tels que la maltraitance, les discriminations fondées sur le sexe et le viol qui malheureusement perdurent encore dans notre so-

ciété », a estimé la militante. En effet, cette année, cinq mères célibataires victimes de violences conjugales ont bénéficié d'un suivi de l'association féminine. Ces victimes sont obligées de prendre seules en

charge leurs enfants, les nourrir, les soigner et les scolariser en l'absence de leurs pères démissionnaires. Le cas emblématique est celui de Binta, une femme découpée à coups de machette par son conjoint violent.

Cette agression avait suscité une indignation au niveau national, y compris des femmes modèles, des mouvements «Je ne suis pas un tam-tam», «En amour on ne frappe pas».

Du côté des pouvoirs publics, des engagements ont été pris pour mettre un terme à la violence fondée sur le genre et pour promouvoir des initiatives telles Women's activity awards. C'est dans cette optique que le ministère de tutelle a insisté sur l'engagement de l'Union africaine à travers l'Agenda 2063 et d'autres textes en faveur de la femme.

Signalons que la cinquième édition du trophée Women's activity awards a vu la participation de plusieurs partenaires dont le ministère de la Promotion de la femme, des organisations non gouvernementales et des sociétés comme la SNPC, Les Dépêches de Brazzaville, Tajomi Agroalimentaire.

**Fiacre Kombo
et Gloria Imelda Lossele
(stagiaire)**



La lauréate entourée des autres bénéficiaires

PROTECTION DES MINEURES

La police déterminée à éradiquer les réseaux de prostitution

Après plusieurs séances de sensibilisation, une équipe de la police du Kouilou et de Pointe-Noire, conduite par le colonel Serge Pépin Itoua Poto, directeur départemental de la police des deux départements, a fait des descentes surprises, le 1er avril, dans certains boxons où se développe la prostitution des mineures dans la ville océane.

Au cours de leurs descentes, les policiers ont visité le site touristique Miss Loufoulakari, situé au quartier Patra, dans le sixième arrondissement Ngoyo. Un site réputé pour la prostitution des mineures.

Le capitaine Achille Makoumbou, commissaire de police du quartier Patra, a indiqué à la presse. « Plusieurs critiques sur la prostitution des mineures ont été faites par les internautes à travers les réseaux sociaux. Informées par la hiérarchie, les équipes de police ont effectué des visites surprises et ont confirmé ces faits. Ainsi, conformément à cela, les instructions ont été données afin de mettre rapidement un terme à ces pratiques blâmables. Un piquet de police sera placé en ces lieux pour éviter des éventuels cas de récidive. Une sévère mise en garde de la police a été faite à l'égard de Mme Micareme Bousitou, responsable du site Miss Loufoulakari, afin de mettre définitivement un terme au développement de la prostitution des mineures dans ce site ».

En plus de ces boxons, la police a présenté à la presse quelques mineures pratiquant la prostitution. Ainsi, quelques boxons comme Venus et B 52, situés au quartier Mongo-Kamba, dans le quatrième arrondissement Loandjili, où se développe la prostitution de grande échelle, ont été détruits.

Séverin Ibara

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Connaître son droit pour mieux se défendre

Une conférence-débat, organisée le week-end dernier par le groupe de réflexion contre les violences fondées sur le genre, a permis à de nombreuses femmes vivant dans la ville océane de connaître leurs droits pour mieux se défendre.

Le groupe de réflexion contre les violences fondées sur le genre est fortement investi dans la lutte contre ces violences faites aux femmes. Cet investissement se décline localement par la mise en œuvre d'actions en leur direction, des professionnels et du grand public.

Le week-end dernier, le groupe a organisé une conférence-débat au cours de laquelle de nombreuses femmes ont été informées de leurs droits. Tout en identifiant leurs difficultés, le groupe leur a offert des mécanismes d'accompagnement pouvant servir lors des démarches policières, judiciaires, médicales, sociales et professionnelles.

Les violences faites aux femmes étant une expression des inégalités sociales existantes entre l'homme et

la femme, l'ONG s'est interrogée sur la participation des hommes dans cette lutte. Cette plate-forme pense que la lutte contre ces violences n'est pas un combat contre les hommes mais plutôt un combat avec les hommes.

En organisant cette activité, elle a permis aux hommes et aux femmes de s'asseoir ensemble pour échanger non seulement sur les origines mais également sur les conséquences des violences fondées sur le genre et sur les actions à mener pour y faire face. La problématique a été posée de manière interrogative : « L'homme étant chef de famille, assure-t-il son statut de protecteur? Dénonce ou participe-t-il à la lutte contre les violences faites aux femmes? »

Ces questions interpellent aujourd'hui les hommes à s'im-

plier davantage dans la lutte contre les violences faites aux femmes qui s'exercent dans la sphère familiale, au sein du couple, dans l'espace public ou dans l'univers professionnel. Elles peuvent prendre différentes formes : agressions sexuelles, viols, violences psychologiques, mutilations sexuelles, violences physiques, mariages forcés. Les violences faites aux femmes touchent tous les milieux et tous les âges. Notons que cette activité a connu la participation de Viviane Sylvie Tchignoumba-Mouandza, premier président à la Cour d'appel de Pointe-Noire, de Jessica Mamoni Goma, présidente du groupe de réflexion contre les violences fondées sur le genre et de bien d'autres professionnels de droit.

Hugues Prosper Mabonzo

SÉNÉGAL

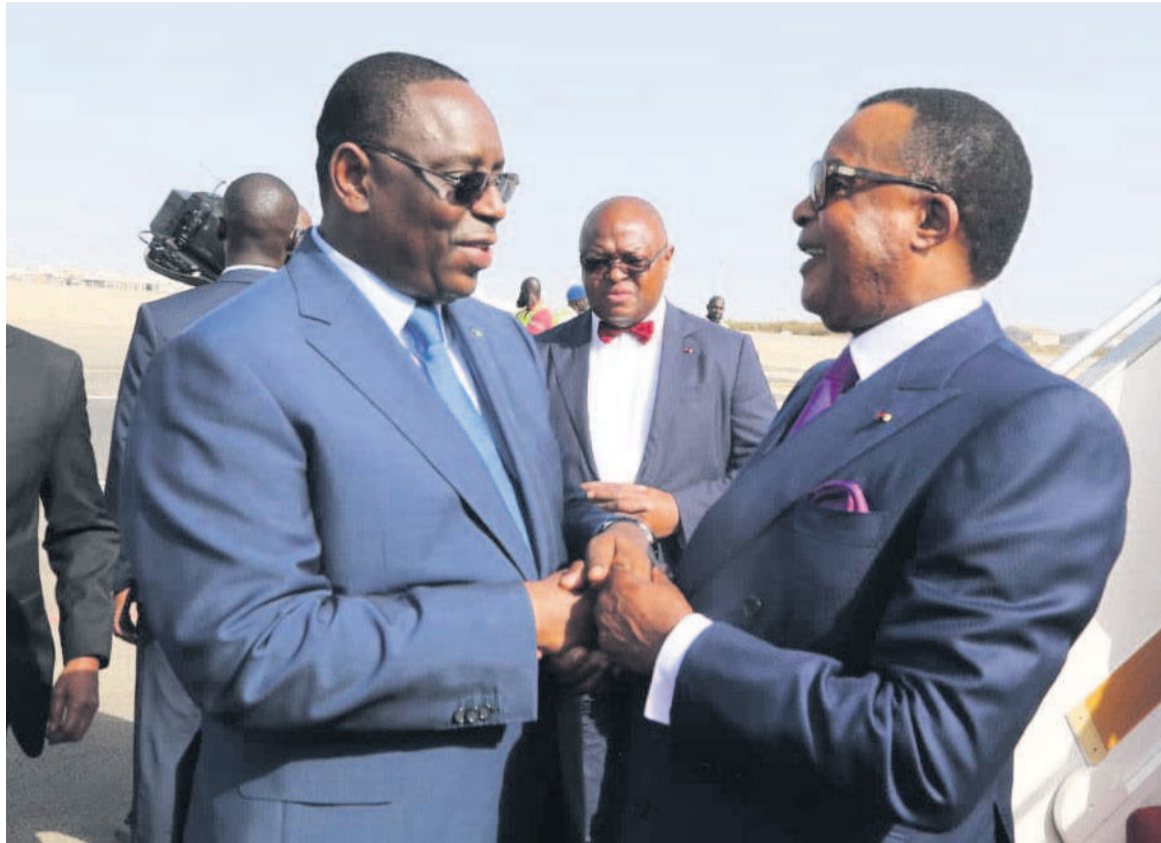
Macky Sall a prêté serment pour un second mandat à la tête du pays

Réélu dès le premier tour du scrutin présidentiel, le 24 février dernier, l'actuel président sénégalais a été installé dans ses fonctions, le 2 avril, au Centre des expositions de Diambiadio, en présence d'une quinzaine de dirigeants africains.

Parmi les chefs d'Etat qui ont pris part à la cérémonie figurent Félix Tshisekedi de la République démocratique du Congo, José Mário Vaz de Guinée Bissau, Ibrahima Boubacar Keïta du Mali, Alassane Ouattara de Côte d'Ivoire, Mahamadou Issoufou du Niger, Faure Gnassingbé du Togo, Denis Sassou N'Gusso du Congo, Adama Barrow de Gambie, Mohamed Ould Abdel Aziz de Mauritanie, Paul Kagame du Rwanda. S'y ajoutent les présidents guinéen, Alpha Condé; libérien, Georges Weah; et éthiopien, Sahle-Work Zewde; burkinabè, Roch Marc Christian Kaboré; et malagache, Andry Rajoelina.

L'ancien président français, Nicolas Sarkozy; et l'ex-Premier ministre de la Grande Bretagne, Tony Blair, ont aussi assisté à la cérémonie de prestation de serment du président Macky Sall pour un second mandat à Diambiadio, une ville nouvelle bâtie à 32 km de la capitale, vitrine de son Plan Sénégal émergent lancé en 2014.

Agé de 57 ans, Macky Sall se définit comme un libéral social. Il a prêté serment devant les sept membres du Conseil constitutionnel. Une occasion



Les présidents Macky Sall et Denis Sassou N'Gusso

qui a permis au président dudit conseil, Pape Oumar Sakho, de rappeler au chef de l'Etat ses promesses de campagne électorale. « En vous renouvelant leur confiance, vos concitoyens ont pour le moins validé votre bilan et adhéré à votre projet de société », a-t-il déclaré avant

la prestation de serment. « Si cette élection du 24 février 2019 a été si particulière, c'est aussi, et peut-être surtout, parce que de nouvelles perspectives économiques semblent s'ouvrir à notre pays. Elles en ont décuplé les enjeux et exacerbé les passions », a ajouté Pape

Oumar Sakho, en référence à la production d'hydrocarbures attendue à partir de 2021-2022. Le quatrième président du Sénégal, après Léopold Sédar Senghor, Abdou Diouf et Abdoulaye Wade, a ensuite prêté serment « devant Dieu et devant la nation sénégalaise

». Avant d'être installé dans ses fonctions, il s'est engagé à être « le président de toutes les Sénégalaises et de tous les Sénégalais ». « Je renouvelle, par conséquent, mon appel au dialogue sans exclusive. Un dialogue constructif et ouvert à toutes les forces vives du pays, à toutes les forces politiques, à toutes les forces économiques et sociales », a-t-il ajouté.

Avec cette prestation de serment de Macky Sall pour un second mandat à la tête du pays, le Sénégal, qui a connu deux alternances - en 2000 et 2012 - et aucun coup d'Etat, fera désormais figure de modèle démocratique en Afrique, même si les campagnes électorales y sont souvent émaillées d'accusations de corruption, de désinformation et de violences.

Rappelons que Macky Sall a été élu avec 58,26 % des voix, loin devant l'ex-Premier ministre Idrissa Seck (20,51%), le candidat antisystème Ousmane Sonko (15,67%), le président d'université privée Issa Sall, proche d'un mouvement religieux issu de la confrérie tidiane (4,07%) et l'ex-ministre Madické Niang (1,48%).

Nestor N'Gampoula

BASSIN DU CONGO

La commission climat au centre des échanges des présidents Denis Sassou N'Gusso et Félix Tshisekedi

Les deux chefs de l'Etat se sont entretenus, le 1er avril à Dakar, en marge des festivités relatives à l'investiture du président sénégalais, Macky Sall.

Président de la commission climat du Bassin du Congo, Denis Sassou N'Gusso et son homologue de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, ont évoqué les questions liées à la préservation de l'environnement, notamment le fonctionnement de cette structure.

Le Bassin du Congo est le deuxième massif forestier du monde après l'Amazonie, en Amérique latine. Plus de 50% des écosystèmes forestiers de ce bassin se trouvent sur le territoire de la RDC.

En 2017, à l'initiative du président Denis Sassou N'Gusso, un accord a été signé à Oyo, à plus de 400 km au nord de Brazzaville, portant sur la création du Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

Ce fonds vise, entre autres, à financer les projets qui permettent de préserver les forêts, d'assurer l'entretien des voies navigables, de construire des centrales hydroélectriques et d'améliorer les conditions de vie des communautés riveraines des zones forestières.

Hormis le président de la RDC, le chef de l'Etat congolais a conféré également avec les présidents Alassane Ouattara de Côte d'Ivoire, Roch Marc Christian Kaboré du Burkina Faso et Faure Gnassingbé du Togo.

La Rédaction

MALI

La force française Barkhane installe une nouvelle base dans le centre

Le général Frédéric Blachon, commandant de la force française antidjihadiste, a indiqué, le 2 avril, que le centre sorti de terre à Gossi va permettre à ses soldats de prendre pied dans la zone aride du Gourma.

« Le moment est venu d'étendre notre zone de responsabilité à d'autres zones qui servent de sanctuaires aux groupes armés terroristes. Nous avons choisi de nous étendre dans le Gourma, une zone contiguë, qui, comme le Liptako, est une zone frontalière, cette fois avec le Burkina Faso. Ces zones frontalières sont les endroits les plus recherchés par les terroristes pour trouver refuge et mener leurs actions », a fait savoir le commandant de la force Barkhane.

Pour le capitaine François, commandant de la nouvelle emprise française, la base de Gossi, posée au beau milieu d'une savane chauffée à blanc, « sera la base d'assaut pour les opérations dans le Gourma, où la menace est présente localement ». « Avant, on a mis les pieds dans la région et on est ressorti. Là, on plante le drapeau et on y reste », a renchéri un haut gradé français.

Localisée à 150 km à l'ouest de Gao (nord), où se situe le quartier général de Barkhane au Mali, cette ancienne base de la Mission de l'ONU, la Minusma, est idéalement placée pour rayonner dans la région, font

valoir les militaires. Située sur la RN 16, l'axe routier Bamako-Gao, la ville est un carrefour économique qui accueille chaque semaine un grand marché au bétail.

Depuis mi-janvier, les équipes de Barkhane s'emploient à aménager le terrain de latérite, qui devra pouvoir accueillir jusqu'à plusieurs centaines de soldats. La force française a d'ores et déjà commencé à s'afficher dans la ville de quarante-cinq mille habitants bordée par un lac aux eaux beiges, afin d'acclimater les habitants à sa présence.

« L'objectif, c'est de permettre à la population de circuler normalement tout en poursuivant notre lutte antiterroriste, et empêcher les groupes armés terroristes de se ravitailler », a expliqué le lieutenant Gauthier en remontant à pied, avec ses hommes, la rue commerçante de Gossi bordée de petits étals faits de bois et de paille. « Avant c'était infesté de coupeurs de route, fait valoir le jeune officier. Les pilliers se postaient à une vingtaine de km de la ville et rackettaient. Mais depuis quelques semaines, la population a plus de facilités à circuler, l'activité est relancée. Depuis

que Barkhane est là, les Fama (Forces armées maliennes) reprennent confiance et retournent sur le terrain », a-t-il assuré.

« Avec l'insécurité, les clients ont peur d'avoir des sommes d'argent sur eux », a confié Alasane Maïga, cordonnier désœuvré dans sa modeste échoppe. « La présence de Barkhane nous soulage », a-t-il avoué.

Pour faire accepter les militaires français dans le paysage et gagner la confiance, Barkhane a lancé des opérations civilo-militaires (Cimic) d'aide à la population dans plusieurs quartiers de Gossi.

« Depuis notre arrivée on a mis l'accent sur l'eau, l'éducation et l'emploi. Le désœuvrement est un terrain fertile pour le banditisme », a souligné l'adjudant Pierre, chef Cimic de Barkhane dans la localité. Mais gagner les cœurs et les esprits risque de prendre du temps. « A Gossi, on sent les connivences de la population », voire des complicités, avec des groupes armés, qui se nourrissent de « liens familiaux importants », a prévenu un haut responsable de Barkhane.

N.N'G. et AFP



VOUS L'AVIEZ DEMANDÉ !
Désormais le méga hors forfait
est à 10F.

PUBLICIS
AG
ONE



LE RESEAU DES SMARTPHONES

JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À L'AUTISME

Plaidoyer pour la formation et la prise en charge

L'ambassade de France, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, a organisé, le 2 avril, une table ronde d'échange pour édifier le public sur l'autisme, et faire le point sur ce trouble du développement, désigné également sous les termes de troubles du spectre autistique.

Les échanges dirigés par l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, ont donné l'occasion aux praticiens, médecins, psychologues, neurologues et autres experts de présenter la particularité de l'autisme en milieu scolaire. Ils ont mis l'accent sur l'importance d'avoir des technologies d'assistance abordables, pour aider les personnes atteintes d'autisme à vivre en toute indépendance et à exercer leurs droits fondamentaux.

« Tous les troubles de comportement et de développement suscitent de l'inquiétude et de la peur. Il faut soutenir les initiatives. Plutôt on détecte, moins lourde sera la prise en charge et efficace sera l'accompagnement, en associant la famille », a déclaré l'ambassadeur.

Dans le domaine de la prise en charge, le diplomate français pense que l'Etat ne pouvant pas tout faire devait plutôt « agir avec les partenaires privés, en les encourageant, les écoutant, et bâtir avec eux une chaîne de solidarité et de responsabilité ». Parmi ces partenaires, il a cité les ambassades accréditées au Congo.

Pour sa part, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisa-



Une vue des participants / Adiac

tion, Anatole Collinet Makosso, a plaidé pour la réouverture de la filière en charge de la formation des enseignants spécialisés. Il a, en outre, rappelé que la filière de formation des enseignants spécialisés de déficients auditifs, ouverte à l'époque à l'Université Marien-Ngouabi, a cessé de donner ses enseignements ou sa formation depuis 1990.

« Le Conseil de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, tenu en septembre 2016, avait recommandé la réouverture de cette filière, et, nous travaillons avec mon collègue de l'Enseignement supé-

rieur pour la réouverture de la filière en charge de la formation des enseignants spécialisés sur deux de ces handicaps, particulièrement celui des déficients auditifs », a annoncé le ministre.

Des défis à relever...

L'engagement du ministère, a-t-il ajouté, est de faire en sorte qu'aucune discrimination ne soit admise pour favoriser l'intégration, dans les classes ordinaires, des enfants quel que soit leur handicap. « Cela se fait pour une prise en charge totale de tous les enfants, sans discrimination, particulièrement ceux

présentant des déficiences et pour ces derniers, leur prise en charge est assurée par le biais de l'éducation informelle et plus particulièrement de l'enseignement spécialisé », a-t-il assuré.

Toutefois, le ministre a exprimé sa reconnaissance pour le travail effectué par des écoles comme l'Institut psychopédagogique de Brazzaville, l'Institut des jeunes sourds, l'Ecole spécialisée, l'Institut des aveugles de Mantsimou, Handicap Afrique, l'Institut des déficients auditifs de Pointe-Noire, l'école sœur Martin de Brazzaville, etc.

Selon Anatole Collinet Makos-

so, le défi consiste à considérer à part entière ces enfants qui devaient avoir leur place dans le système formel de formation. Certes, le Congo n'y est pas encore arrivé, a-t-il reconnu, mais le pays s'emploie pour que cela se fasse. Pour lui, « le système éducatif non formel est mis en exergue pour engager une lutte efficace contre les souffrances qu'endurent tous les enfants autistes dont les solutions s'avèrent aujourd'hui assez approximatives dans notre pays ».

Le ministre a cité, entre autres raisons, le manque du personnel qualifié, d'énormes difficultés de pratique médico-pédago-psychologique, la méconnaissance de l'autisme conduisant très souvent au rejet, au divorce dans des familles, au déchirement jusqu'à la mystification du phénomène. L'autisme, selon les médecins, est une spécificité neuro-développementale qui provient d'un développement différent du cerveau du fœtus durant la grossesse. Célébrée le 2 avril de chaque année, la Journée mondiale de l'autisme est l'occasion de rappeler qu'il reste encore beaucoup de combats à mener pour aboutir à une égalité réelle des droits.

Yvette Reine Nzaba

PAIX ET SÉCURITÉ

L'ONU veut absolument mettre fin au financement du terrorisme

La mobilisation mondiale contre le financement du terrorisme a franchi un nouveau palier, le 28 mars dernier, avec l'adoption à l'unanimité, par le Conseil de sécurité des Nations unies, d'une résolution qui demande aux Etats membres de durcir leur arsenal législatif.

La résolution adoptée, premier texte dédié exclusivement au banditisme, revient à définir « une doctrine de référence », a estimé le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian. Les Etats membres sont appelés à ériger en infractions pénales graves (...) la fourniture ou la collecte délibérée, directe ou indirecte, de fonds, de biens financiers ou de ressources économiques ou financières directement ou indirectement, dans l'intention d'utiliser les fonds, ou sachant qu'ils le seront au bénéfice de personnes ou d'entités terroristes (...) même en l'absence d'un lien avec un acte terroriste précis». Placé sous le chapitre VII – qui autorise le recours à des sanctions en cas de non-respect des dispositions –, ce texte est le premier à adopter une approche globale et à « se pen-

cher sur tous les aspects de la lutte contre le terrorisme et les nouvelles modalités de son financement », a souligné le ministre français des Affaires étrangères, qui présidait la réunion.

L'ONU avait déjà adopté des trains de mesures à la suite des attentats du 11 septembre 2001 puis spécifiquement sur la question du financement de l'organisation Etat islamique (EI) et d'Al-Qaïda en 2015. Si ce texte reprend les dispositions préexistantes, il les complète et identifie les moyens de tarir les sources de financement. « Cette résolution arrive à point nommé », a déclaré un haut responsable de l'ONU en charge du contre-terrorisme, Vladimir Voronkov, notant que « les flux financiers continuent à parvenir aux terroristes par des moyens légaux

et illégaux ». « Ce serait une erreur de croire que le terrorisme est vaincu », a insisté Jean-Yves Le Drian.

L'EI se mue désormais en réseaux clandestins et dépend de nouvelles sources de financement pour se relever. Les Etats membres des Nations unies sont donc appelés à créer des cellules de renseignement financier pour combattre l'entretien du terrorisme et à mieux coopérer avec le secteur privé. Ils doivent aussi agir contre l'anonymat des transactions à travers l'usage de cartes prépayées, services bancaires mobiles, cryptomonnaie, nouvelles start-up financières type TransferWise et MoneyGram et empêcher le paiement de rançons qui constituent la principale source de revenus pour l'EI. Cette « doctrine de référence » pour la lutte contre le finance-

ment du terrorisme a suscité des raidissements au sein de la société civile qui y voit un risque d'entrave au travail des ONG sur le terrain et pour les droits humains. « Les mesures adoptées ne doivent pas fournir de nouveaux prétextes aux Etats les moins respectueux des droits humains et des libertés fondamentales pour réprimer toute opposition et cibler des groupes ou des individus facilement qualifiables de terroristes, a fortiori en l'absence de définition en droit international », a souligné Stéphanie David, pour la Fédération internationale des droits de l'homme. Mercy Buku, experte de la lutte contre le blanchiment d'argent, a mis en garde contre une interprétation trop répressive du texte. « Les services bancaires mobiles sont le facteur

qui contribue le plus au développement », notamment en Afrique subsaharienne, a-t-elle rappelé. Le principal défi réside maintenant dans la mise en œuvre de ce texte par les Etats membres.

Le président du Groupe d'action financière, organisme intergouvernemental de lutte contre les circuits financiers illicites, Marshall Billingslea, a souligné les disparités qui persistent. « Un cinquième des pays seulement applique les mesures de sanctions et engage des poursuites contre les responsables du financement du terrorisme ». « C'est un commencement, celui de la mise en œuvre », a reconnu Jean-Yves Le Drian, qui a demandé aux Etats membres d'être à la hauteur de leurs responsabilités.

Noël Ndong

osiane/2019

SALON DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE L'INNOVATION

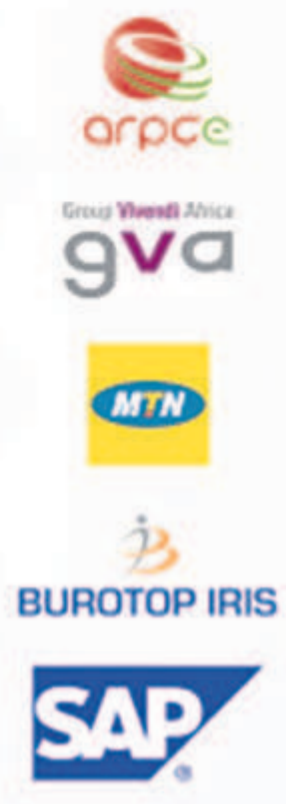
DÉVELOPPER LA CONFIANCE NUMÉRIQUE POUR GARANTIR UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE

DU 16 AU 18 AVRIL 2019

AU PALAIS DES CONGRÈS

SOUS LE PATRONAGE DU PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

ENTRÉE GRATUITE



Organisé par : PRATIC

Plus d'infos : www.osiane.cg
06 491 16 16 - 06 491 17 17



34E ANNIVERSAIRE DU PARTI AU POUVOIR AU CAMEROUN.

Komidor Njimoluh Hamidou « Les réseaux sociaux ne devraient pas être le bréviaire du militant du RDPC »

La communauté camerounaise au Congo a célébré, récemment à Brazzaville, les 34 ans de la création du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC). Une cérémonie ponctuée par la leçon du jour du bon militant de l'ambassadeur de ce pays au Congo, axée sur les comportements militants et l'activisme politique d'actualité.

Membre titulaire du Comité central du parti au pouvoir au Cameroun, le Dr Komidor Njimoluh Hamidou a, dans son exposé, rappelé que le militant du RDPC devrait prendre avec beaucoup de précautions les informations des réseaux sociaux. De ce fait, il devrait en faire des tris judicieux, s'informer de l'exactitude de ces informations avant toute utilisation.

« Les réseaux sociaux sont des instruments de diffusion rapide des informations, mais aussi des fake news, des intox. Ce sont aussi les lieux de contemplation des fausses images, d'instrumentalisation et de manipulation. Aussi, les réseaux sociaux ne devraient pas être le bréviaire du militant du RDPC », a-t-il insisté.

En effet, le diplomate camerounais a expliqué aux participants que l'actualité politique actuelle présentait des manifestations de violences politiques, des casses dans les rues ou dans des ambassades, des sit-in, des prises d'otages ainsi que d'autres multiples actions directes, perpétrées par des groupuscules d'activistes.

« Face à ces actes inciviques condamnés par les règles qui régissent toute cité organisée, le militant du RDPC au pouvoir, doit spontanément prendre la position legaliste, s'inspirer des règles de l'administration



Le président Paul Biya s'adressant à Komidor Njimoluh Hamidou, en présence du président Denis Sassou N'Gusso/Adiac

normale de cité civilisée qui condamnent et punissent des actes de violences et d'incivisme », a conseillé Komidor Njimoluh Hamidou.

D'après lui, l'activisme politique est à l'origine de tous ces désordres. Il s'agit, a-t-il commenté, d'une attitude, d'une règle de conduite ou d'un engagement politique que des partis ou un certain parti et/ou groupes politiques ayant perdu légalement le pari électoral ou l'atteinte de leurs objectifs, adoptent pour parvenir illégalement à leurs fins. L'activisme politique privilégié, a-t-il poursuivi, l'action directe

illégal à court terme par rapport aux principes théoriques et aux actions légales à long terme.

«L'objectif d'un parti politique est de gouverner la cité»

L'ambassadeur du Cameroun au Congo a aussi rappelé à l'assistance qu'un parti politique est constitué d'un groupe de personnes partageant les mêmes intérêts, les mêmes opinions, les mêmes idées. Ces dernières doivent s'associer dans une organisation ayant pour objectif de se faire élire, d'exercer le pouvoir et de mettre en

œuvre un projet politique ou un programme commun en fonction d'une vision de la société que ce parti se donne.

« Ce qui distingue les partis politiques des groupes de pressions ou des syndicats, c'est que les partis politiques ont au bout de leur objectif de gouverner, d'aller à la conquête puis au contrôle du pouvoir, pour diriger la cité des Hommes. Ils font donc partie des composantes structurelles de la vie politique. Ils sont organisés juridiquement. Ils sont dotés de statuts qui indiquent leurs orienta-

tions idéologiques (...) », a-t-il expliqué, rappelant qu'un parti est composé de sympathisants, habituellement des électeurs traditionnels, des adhérents et des militants. Pour lui, en ces périodes postélectorales et de tensions politiques propres à plusieurs pays, le militant du RDPC se doit d'être plus que jamais proche des thèses de son parti. Ainsi, avant toute prise de position, il doit se demander la position de son parti au regard de ce qui se passe ailleurs. Il doit également se questionner si le gouvernement a raison ou tort d'agir de telle manière face à tel ou tel événement.

« À défaut de trouver en soi, grâce à sa culture et son bon sens personnels les réponses, le bon militant relit les fondamentaux des statuts et règlement intérieur du parti pour y puiser les postures adéquates. Il va vers les cadres du parti pour échanger sur les sujets qui taraudent son esprit afin d'avoir une position qui se rapproche en toute logique de la position déclarée ou consubstantielle au parti », a enseigné Komidor Njimoluh Hamidou, précisant que le militant devra toujours avoir en mémoire que le RDPC est le parti au pouvoir, et le lieu de critiques internes à la place des vulgaires déclamations publiques.

Parfait Wilfried Douniama

FILAF

Festival International du Livre et des Arts Francophones

DU 2 AU 6 AVRIL 2019

Quatrième édition du Festival international du Livre et des Arts francophones (FILAF), du 2 au 6 avril, autour du thème « Migrations et voix d'exils ».

Au programme : tables-rondes, conférences, spectacles, cinéma, concours, exposition et séminaires pédagogiques.

LES INVITÉS SPÉCIAUX
Véronique Tadjo, marraine de l'édition 2019 du FILAF, Capitaine Alexandre : parrain de l'édition 2019 du FILAF, accompagné du collectif on a slamé sur la lune
 - **Gaëlle Rauche** : poétesse, slameuse
 - **Albert Morisseau**
 - **Leroy** : slameur, designer numérique
 - **Fred Ebami**, plasticien
Fred Ebami, plasticien, graphiste, designer Pop art, intégré dans le Gotha noir de France pour son parcours artistique exemplaire.
Jean -Luc Raharimanana : écrivain, dramaturge, poète, journaliste

FILAF

Festival International du Livre et des Arts Francophones

LITTÉRATURE
Véronique Tadjo : poète, romancière, universitaire, peintre et auteur, elle est lauréate du Grand Prix littéraire d'Afrique noire 2005. Récompensée par de nombreuses distinctions 1983 - Prix de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique pour son recueil *Latérite*. 2005 - *Reine Pokou*, (grand prix littéraire d'Afrique noire) 2014 - le Prix Kaïlcedrat des lycées et collèges en Côte d'Ivoire pour *L'ombre d'Imana*, *Voyage jusqu'au bout du Rwanda* 2016 - le Grand Prix littéraire national Bernard Dadié pour l'ensemble de son œuvre.
In Koli Jean Bofane : écrivain kino-congolais. Grand Prix littéraire d'Afrique noire 2009, Grand Prix du roman métis de la ville de Saint-Denis à la réunion 2014, Prix des 5 continents de la Francophonie en 2015.
Gauz : photographe, scénariste, écrivain et rédacteur en chef d'un journal économique satirique ivoirien. Il a reçu le prix du Meilleur premier roman français de l'année 2014 et le Prix littéraire des Lycéens 2016 pour *Debout-payé*.

MUSIQUE
Capitaine Alexandre : slameur, poète et romancier camerounais. Prix Fetkann de poésie 2014, Prix Paul Verlaine de poésie de l'Académie française 2015, Prix Louis Guilloux 2018. Il sera accompagné de ses musiciens **Caroline Bentz** et **Albert Morisseau-Leroy**.
Fanie Fayar : chanteuse, auteure-compositrice et interprète. Ancien membre du groupe NKOTA, médaillée d'or en chant des 8^{ème} Jeux de la Francophonie en 2017 en Côte d'Ivoire, son premier opus a été mis sur le marché en 2018.

Et aussi, danse, arts plastiques, cinéma, etc.
Yvan Amar : producteur à Radio France depuis 1987, professeur de français pendant de nombreuses années, a été présentateur de l'émission « Danse des mots » sur RFI.
Cap Congo : Création phare de l'Institut français du Congo de Brazzaville en 2018. Composée de 5 danseurs d'exception, la compagnie commence une tournée des instituts français d'Afrique avec le FILAF.
Willy Djaha : artiste peintre ivoirien. Prix des Ateliers SAHM en peinture, à l'occasion de la 7^e édition de la Rencontre internationale de l'Art contemporain (RIAC 2018).
Fred Ebami : artiste pop d'origine camerounaise, il expose ses œuvres dans les galeries du monde entier.

Tout est culture francophone, tout est gratuit !

Programme quotidien à retrouver chaque jour dans les DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Pour plus d'informations la brochure du FILAF à l'accueil de l'IFC

www.institutfrancais-congo.com

Programme Avril 2019 // 9

LA NOTABILITÉ AKOUA A COULÉ SES LARMES

Le 13 mars 2019, à l'âge de 84 ans, Julienne Ondziel-Okaka a quitté la terre des Hommes pour rejoindre le monde de l'invisible où elle accomplira la fermeture de la boucle du Cercle des grands initiés de son clan familial Mbal à tsiè.

Mouatségé Poto 1^{er} Kani du Clan sur les terres de Makoua-Village, Onna Amba Olébo, Yoka-Djombo, Bangui Léon, Ondziel-Onna Marcel, l'ont précédée et l'accueillent avec ferveur sous la couverture du Patriarche Ongoka, chef de ce puissant clan dont l'origine est Olébo.

Son père Ondziel-Onna Marcel, chef supérieur des Akouas, peut se réjouir de la pérennisation de son clan dans le temps, car cette dame a représenté dignement, par le travail et la rigueur, l'œuvre salvatrice et émancipatrice des peuples Akouas que feu son père avait commencé début des années 1930.

Son père, qui avait pris le relais de son frère Bangui Léon, chef de tribu des Akouas et 1^{er} interprète de la Likouala-Mossaka en 1912, avait en son temps posé les fonts baptismaux des valeurs traditionnelles et culturelles Akouas.

La matriarche Julienne Ondziel, taillée dans le marbre, le métal et trempée dans les profondeurs des eaux de la Lobi, a, à son tour, accompli son devoir. Elle a inculqué à la grande famille des Akouas les valeurs d'amour, de fraternité, d'honneur et de dignité, sans oublier le sens du respect de la tradition, pour continuer l'œuvre salvatrice de rayonnement des peuples Akouas



de toute la surface terre.

Nous gémirons sans cesse, elle est partie et laisse un vide irremplaçable ; que tous les Akouas s'approprient cet illustre personnage qui les a honorés et dignement représentés durant 36 ans depuis son domaine de Nzokomata.

Que la terre de nos ancêtres lui donne sa place aux côtés des Ornés, Grands et illustres Akouas qui l'ont précédée.

**Rock Ondziel-Onna
Dignitaire Adoua**

« **LE PRESSING 5 A SEC** demande à tous ses clients ayant déposé des habits mais ne les ayant pas retirés jusqu'à ce jour, de procéder à leur retrait à compter du 2 jusqu'au 16 avril 2019 inclus.

Par ailleurs, il informe son aimable clientèle de la destruction des habits qui se trouvent dans ses locaux depuis les années 2014 à 2017.

A défaut de s'exécuter dans les délais prescrits, **LE PRESSING 5 A SEC** déclinera toute sa responsabilité.»

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Lokoka Joselin Brice, désormais je désire être appelé Ibovi José Martin Brice.

Un délai de trois mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

On m'appelle Lokoka Ghislain Figène, désormais je désire être appelé Ibovi Ghyslain Axel Georges.

Un délai de trois mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition

IN MEMORIAM

4 avril 2009 - 4 avril 2019

Il ya dix ans que Joseph Okana a été rappelé auprès du Seigneur.

A cette occasion, des messes d'actons de grâce seront dites dans les paroisses suivantes à partir de 6h.

-Jésus ressuscité Plateaux des 15 ans
-Sainte-Marie de Ouenzé
-Saint Augustin de la Tsiémé
-Saint François d'Assise /-Saint Esprit de Mougali
-Sainte Anne de Poto-Poto
-Fatima

-Cathédrale / Javouhey

Que ton âme repose en paix.

Toi qui me regardes aujourd'hui, hier j'étais comme toi et aujourd'hui invalide.

Ainsi va la vie. Joseph Ockana (août 2004).



NÉCROLOGIE

Les enfants Songuemas ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, Blaise Paul-Marie Songuemas (grand maître Popaul), le 20 mars 2019 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis n° 118 bis, rue Bakoukouyas, en face de l'ex-bar Bouya.

L'inhumation aura lieu le jeudi 4 avril 2019 selon le programme qui suit :

- 10h00 : le vée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 11h30 : recueillement au domicile ;
- 12h00 : absout ;
- 14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
- 16h00 : fin de la cérémonie.



3 avril 1996 - 3 avril 2019,
Voici bien 23 ans que Jean - Pierre Lengani a été arraché à l'affection des siens.

Cette date inoubliable a laissé un grand vide parmi nous et nos larmes ne tariront jamais.

Vous tous qui l'avez connu, ayez une pensée pieuse pour lui en ce jour de triste anniversaire.

Que son âme repose en paix par la miséricorde de Dieu. « Ya Lengos » sache que tu vis en nous, ce vide dans nos cœurs ne sera jamais comblé.

Veuve et famille Lengani.



Mireille Okier et Aurelie Ikama informent parents, amis et connaissances, du décès de Anasthasie Ngori, alias Assitou, survenu le dimanche 24 mars 2019 à l'hôpital militaire Pierre-Mobengo.

La veillée mortuaire a lieu au domicile familial sis quartier La Base, arrêt CEG.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

- Jeudi 4 avril 2019 :
- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
 - 10h00 : recueillement au domicile
 - 12h00 : absout
 - 14h00 : départ pour le cimetière Ma Campagne ;
 - 16h00 : fin de la cérémonie.



DISTINCTION

L'écrivain Henri Djombo reçoit le Prix Toussaint-Louverture

Le prix a été décerné au romancier et dramaturge congolais, à Paris (France), pour l'ensemble de son œuvre littéraire, à l'occasion du Salon du livre, par l'Association pour le développement et la formation en Haïti (Adfh), en partenariat avec l'association Renaissance des Caraïbes et l'université des Caraïbes.

De retour au pays, après avoir hissé haut la littérature congolaise, l'heureux récipiendaire a organisé une cérémonie de restitution dans la salle « Les verts » du ministère de l'Économie forestière, en présence de ses homologues ministres de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, et de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso.

Ayant exploité toute son œuvre composée de six romans, huit pièces de théâtre et un essai historique, le jury s'est fait l'honneur d'octroyer au romancier et dramaturge congolais, Henri Djombo, le « Prix Toussaint Louverture ».

Après avoir reçu le Prix des mains du président de l'Adfh, l'écrivain congolais a exprimé une vive émotion. « Deux mots retentissent au plus profond de moi, Haïti et Toussaint Louverture. On sait quelle place occupe Haïti dans l'imaginaire du peuple noir. D'ailleurs, Aimé Césaire disait qu'elle était la première République où la négritude s'était mise debout pour la première fois. En dépit de son évolution politique et sociale quelque fois heurtée, Haïti nous donne l'exemple de ce que nous devons faire pour toujours rester debout, la fierté d'être nous-mêmes. Quant à Toussaint Louverture, il a dit qu'il



L'écrivain Henri Djombo prononçant son mot de remerciement

demeure dans son histoire, le symbole parfait de la résistance des peuples noirs à l'oppression et à l'esclavage », a-t-il indiqué. Avant d'ajouter : « *Se voir couronner comme je le suis aujourd'hui d'un prix aussi prestigieux que celui qui porte le nom de Toussaint Louverture, est un motif de réelle fierté. Je tiens à vous remercier, monsieur le président de l'association pour le développement et la formation Haïti, d'avoir inscrit mon œuvre à votre tableau d'honneur et d'avoir associé*

mon nom à celui d'un héros de votre histoire qui est aussi la nôtre... ».

Devant les amoureux des arts et des lettres, le ministre Dieudonné Moyongo a félicité le romancier et dramaturge congolais pour ce prix littéraire. « *C'est un gros succès que vous venez d'obtenir. Après avoir visionné la cérémonie de remise de ce prix à Paris (France) à l'occasion du Salon du livre, nous éprouvons tous une joie et une légitime fierté de voir que c'est l'un de nos compatriotes*

qui a remporté l'adhésion du jury de cette première édition Prix littéraire Toussaint-Louverture. Nous voulons donc de manière solennelle vous exprimer nos chaleureuses congratulations », a-t-il déclaré.

L'heureux récipiendaire

Né le 1er janvier 1952 au Congo (le jour de l'indépendance de Haïti), Henri Djombo est écrivain, président de l'Union nationale des écrivains, artistes et artisans du Congo, ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche. Il a fait ses études supérieures à Leningrad, en ex-Union des Républiques socialistes soviétiques. De retour au pays, il est admis dans l'administration publique du Congo en 1976, où il a travaillé au ministère de l'Économie rurale et au ministère des Eaux et forêts. Ensuite, il a été nommé successivement ambassadeur du Congo en Bulgarie de 1986 à 1988 et président directeur général de la Sucrière

du Congo de 1989 à 1991. A la tête du ministère de l'Économie forestière depuis novembre 1997, il est l'un des initiateurs de la dynamique à reconstruire des stratégies de préservation des forêts du Bassin du Congo. Ecrivain émérite, Henri Djombo a remporté trois Prix littéraires internationaux en l'espace de neuf mois. D'abord, il a été distingué lauréat du Prix Festival et de l'environnement, à l'occasion du Festival international de l'environnement de la ville de Dakar, en juillet 2018, au Sénégal. Ensuite, il a obtenu le Prix Amadou-Cissé-Dia du théâtre, à l'occasion de la vingt-deuxième édition de l'écrivain africain, décerné par l'Association des écrivains du Sénégal, en novembre 2018, à Dakar. Puis, détenteur aussi du Prix littéraire Toussaint-Louverture, décerné par l'Association pour le développement et la formation en Haïti, le 18 mars dernier à Paris, en France.

Bruno Okokana

Romancier et dramaturge internationalement reconnu, l'écrivain Henri Djombo est l'auteur de plusieurs œuvres parmi lesquelles : « Sur la braise » publiée en 1990 aux éditions Hémar, « Le mort vivant » publiée 2000 aux éditions Hémar, « Lumières des temps perdus » publiée en 2002 en coédition aux éditions Hémar et Présence africaine, « La traversée » en 2005 aux éditions Hémar, « Vous mourrez dans 10 jours » en 2015 aux éditions Présence africaine, « Sara ma belle cousine » publiée en 2016 en coédition éditions Hémar et Présence africaine. Il est aussi l'auteur d'une dizaine des pièces de théâtre, parmi lesquelles : « L'adaptation » et « Sur la braise » en 2009, « Le cri de la forêt » en 2012, « Palabre électorale au Kinongo » en 2012, « Le mal de terre » en 2014, « Morgane » en 2015, « Le bénévole » en 2015, « Les bruits de couloir » en 2015, « Vous mourrez dans 10 jours » en 2016, « Le mort vivant » en 2017, « La prochaine gare » en 2017. L'écrivain Henri Djombo publiera en juin 2019 un roman intitulé « L'avenir est dans ma tête ».

DÉVELOPPEMENT

Lancement de l'initiative « Choose Africa »

Le programme français a pour ambition de contribuer à accélérer le développement des TPE, PME et start-up africaines.

« Choose Africa » a été officiellement lancé à Dakar, au Sénégal, en présence du ministre français de l'Économie et des finances, Bruno Le Maire.

C'est « le nouveau visage de partenariat entre la France et l'Afrique », a déclaré Bruno Le Maire, justifiant le lancement de cette initiative au Sénégal par le fait que le pays est « le visage de l'Afrique qui réussit », rappelant que « le Sénégal est un pays phare de cette Afrique innovante ».

Son homologue sénégalais, Amadou Bâ, s'est félicité du programme Choose Africa, une initiative du président français, Emmanuel Macron, pour soutenir les PME africaines. Il est convaincu que ce programme trouve un cadre favorable au « Sénégal qui figure dans le top des économies africaines les plus dynamiques ».

Amadou Bâ a remercié le président Emmanuel Macron pour cette initiative qui devrait, selon lui, permettre de « valoriser le savoir-faire en Afrique dans un partenariat gagnant-gagnant ».

Noël Ndong

ALGÉRIE

Abdelaziz Bouteflika annonce sa démission avant le 28 avril

Le président algérien va quitter ses fonctions avant l'expiration de son mandat, a annoncé la présidence dans un communiqué relayé par l'agence de presse officielle l'APS.

La déclaration était la principale revendication de la rue qui réclame aussi la fin du « système » au pouvoir. Elle intervient après l'annonce de la formation d'un nouveau gouvernement, composé de technocrates pour l'essentiel. Des « mesures pour assurer la continuité du fonctionnement des institutions de l'État durant

la période de transition », ont été prises, a indiqué le communiqué, précisant que cette « démission (...) interviendra avant le 28 avril 2019 ». Loin du rajeunissement, cette annonce n'a pas calmé la colère de la rue. Un quart des postes reste toujours occupé par des ministres de la précédente équipe. Au pouvoir depuis vingt

ans, Abdelaziz Bouteflika est confronté depuis le 22 février à une contestation inédite, réclamant son départ et celui de son entourage et plus largement celui du « système » au pouvoir. Ni la date de sa démission ni les « décisions importantes » qui seront prises avant n'ont, cependant, été précisées.

N.Nd.

EVOCATION

Lutumba rejoint son ami Célio

Qualifié par les mélomanes à la fois de poète, chroniqueur social, journaliste, historien ou philosophe, l'artiste musicien, Massiya Lutumba Ndomanueno, alias Simaro, nous a quittés le 30 mars à Paris, à l'âge de 81 ans. En septembre 2016, il avait effectué le déplacement de Kinshasa à Brazzaville pour rendre hommage à son ami Célio, décédé, comme lui, à l'âge de 81 ans.

Du compositeur prolifique né le 19 mars 1938, fidèle compagnon de Franco Luambo, décédé, lui, le 12 octobre 1989, l'on retiendra les talents de guitariste, en même temps que de compositeur de chansons poétiques et pleines de spiritualité, souvent

en rapport avec la mort. Des œuvres cultes laissées à la postérité, véhiculant des messages

qui traversent les générations : «Verre cassé» ; «Faute ya commerçant» ou «Maya».

Pour lui, traiter du trépas ou de la moralisation relevait de sa passion de rythmer ses

œuvres par ces sujets macabres et craints dans les sociétés du Bassin du Congo. Il chantait la mort lyrique, un sujet qui nous rattrape tous, de sorte de n'en pas avoir l'appréhension et pour mieux la comprendre. Mieux encore, il donnait dans ses textes le déroulement immuable de ses obsèques, « une cérémonie en musique, l'ensemble de ses œuvres », précisait-il dans ses interviews.

A celles de son ami Célio en 2016, très affecté par ce décès, il avait laissé à Verckys Kiamuangana Mateta, président des musiciens de la République démocratique du Congo, le soin de livrer les impressions de la délégation kinoise. En substance, « Pour avoir tant apprécié Célio durant son incroyable parcours, nous ne l'oublierons pas... : tout n'est pas fini après la mort d'un artiste ».

A 81 ans, il rejoint son ami Célio parti au même âge. Ils nous laissent à entendre leurs éternels poèmes, la liste est bien longue, on ne s'en lasse pas !

Marie Alfred Ngoma

Pour avoir tant apprécié Célio durant son incroyable parcours, nous ne l'oublierons pas... : tout n'est pas fini après la mort d'un artiste ».



Lutumba à la chemise rouge fleurie en compagnie de Verckys Kiamuangana Mateta aux obsèques de son ami Célio, en septembre 2016, au Palais des congrès à Brazzaville /Crédit photo : Marie Alfred Ngoma

THÉÂTRE

La représentation de la pièce «L'Ours» ovationnée au Centre culturel russe

A l'occasion de la Journée mondiale du théâtre et de l'Année du théâtre en Russie, le Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville a abrité la représentation de la pièce d'Anton Tchekhoff, le week-end dernier.

La pièce a été jouée par le Théâtre des arts libres, sous la direction de Jean-Marie Samedy Diatsonama (mettre en scène), en présence des ambassadeurs et diplomates accrédités au Congo, ainsi que de nombreux amateurs de cet art. La comédie en un acte a mis en scène Elena Ivanovna Popova, « une petite veuve avec des fossettes aux joues, propriétaire terrienne », Grigori Stépanovitch Smirnov, « un homme encore jeune, propriétaire terrien » et Louka, le vieux valet d'Elena.

Veuve depuis sept mois, Popova s'est retirée du monde et refuse de recevoir Smirnov, un exploitant à qui on devait de l'argent et qui vient, lui-même, tenu par ses propres dettes, le lui réclamer. Désespéré, mais surtout très en colère devant le refus, Smirnov décide de rester chez Popova jusqu'à ce qu'elle le paie : « Tu es malade pendant un an, je ne bouge pas d'ici pendant un an ».

Or Popova dissimule (plus pour très longtemps) un caractère également explosif, la

rencontre peut alors s'achever par un duel (Popova part chercher les Smith & Wesson de son défunt mari) ou par un mariage.

Smirnov s'approchant d'elle, dit : « Comme je suis furieux après moi ! Je suis amoureux comme un lycéen ; je me suis mis à genoux... J'en ai la chair de poule. (Brutalement.) Je vous aime ! J'avais bien besoin de tomber amoureux de vous ! Demain, il faut payer les intérêts ; on a commencé à faire les foins, et vous venez... (Il la prend par la taille.) Je ne me pardonnerai jamais cela... », tel un extrait de cette pièce théâtrale.

Le spectacle a été très ovationné par un public satisfait de la prestation du Théâtre des arts libres. En effet, le texte d'Anton Tchekhoff a été correctement mis en scène par Jean-Marie Samedy Diatsonama, avec comme acteurs, Patrice Moukanda sous le rôle de Louka, Maryse Flore Lassy Banouanina sous le rôle de Popova, Boris Mikala sous celui de Smirnov, et Rodrigue



Louka, Popova et Smirnov sur scène

Yeboua Yeboue à la régie son. Pour le directeur du CCR, Sergey Belyaev, ce spectacle a été un important événement dans le rayonnement de la présence culturelle russe à la vie culturelle du Congo. Il a donné de l'impulsion à une nouvelle collaboration du CCR avec le Théâtre des arts libres. « La comédie a été chaleureuse-

ment accueillie par l'audience brazzavilloise », a-t-il indiqué.

L'auteur

Anton Tchekhoff est né le 17 janvier 1860 à Taganrog (Russie) et mort le 15 juillet 1904 à Badenweiler (Allemagne). Tout en exerçant sa profession de médecin, il publie entre 1880 et 1903 plus de six

cents œuvres littéraires ; certaines pièces souvent mises en scène à l'heure actuelle. «La Mouette», «La Cerisaie», «Oncle Vania» font de lui l'un des auteurs les plus connus de la littérature russe, notamment pour sa façon de décrire la vie dans la province russe à la fin du XIXe siècle.

Bruno Okokana

MONEYGRAM INTERNATIONAL

Un Congolais nommé Head of global corridor development

Originaire de la République démocratique du Congo, Hugues B. Efole est entré en fonction hier. Installé depuis vingt-neuf ans aux États-Unis, il vit à Los Angeles où il a déjà passé vingt-sept ans.

Hugues Efole est détenteur d'un double diplôme B.S. en finance et immobilier de l'université d'État de Californie, à Northridge.

Il est également titulaire d'un MBA en finance internationale de la Keller School of Management à Long Beach, CA.

Il a plus de vingt-cinq ans d'expérience dans les domaines de la comptabilité, de la finance d'entreprise, du développement commercial, du développement communautaire, de la négociation de contrats et de la vente aux entreprises internationales.

Au cours des treize dernières années, il a occupé divers postes au sein de MoneyGram International : Regional manager for US Outbound, Regional sales manager – Pacific region et



Hugues Efole

Head of US corridor development & Canada retail, poste qu'il occupait avant sa nomination comme

Head of global corridor development and corporate ambassador for the african region.

Les autres expériences professionnelles incluent la vente dans le secteur des télécommunications, la gestion de propriétés commerciales et la vente au détail.

Hugues Efole est également un fervent activiste de la responsabilité sociale des entreprises qui constitue une obligation pour lui. Il s'y attelle aux États-Unis, au Canada et dans le reste du monde. Il a défendu et continue de jouer un rôle de premier plan dans les organisations d'autonomisation des communautés comme African focus, Inc., Annual Philippines independence day parades, Annual

african soccer tournament-Los Angeles, Feria chapina, Fiesta patrias, CongoFest et US special olympics games.

L'originaire de la République démocratique du Congo est également membre du conseil d'administration de CongAutisme.org, une organisation à but non lucratif basée à Kinshasa et représentée à Los Angeles, Ottawa, Paris et Bruxelles, avec pour objectif principal la sensibilisation et l'inclusion sociale des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme.

Marié et père de deux enfants, Hugues Efole parle couramment le lingala, l'anglais, le français et un peu l'espagnol.

Patrick Ndungidi

JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À L'AUTISME

Cong'Autisme rassure sur la prise en charge des personnes touchées par l'affection

Avec l'implication du couple présidentiel dont l'attachement au bien-être des enfants, surtout ceux vivant avec autisme, est démontré, l'organisation ambitionne de coordonner ses actions envers la catégorie des personnes touchées par la maladie et leur prise en charge, en comptant également sur l'appui de tout un chacun.

La conférence sur l'autisme, organisée le 2 avril dans la salle du Cercle culturel Boboto, à Gombe, en marge de la Journée mondiale de l'autisme, a permis à l'association Cong'Autisme de signer sa sortie officielle et de sensibiliser à cette maladie. Cette organisation non gouvernementale a, à cet effet, rassuré toutes les familles qui ont des enfants vivant avec autisme de son implication, en vue de les accompagner dans la lourde charge d'élever et d'éduquer ces enfants.

«Toutes les familles qui ont des enfants vivant avec autisme verront, bientôt, leurs peines soulagées », a affirmé le président de Cong'Autisme, Elodie Bakambulu Diakite.

Cette femme et mère d'un enfant vivant avec autisme s'est ainsi réjouie de voir son rêve et celui de toute sa famille se réaliser par la création d'une structure qui a pour mission de coordonner toutes les actions au bénéfice des personnes vivant avec autisme qui, plus est, bénéficie du soutien du couple prési-

dentiel congolais, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo et Denise Nyakeru Tshisekedi, dont elle a salué l'attachement au bien-être des enfants congolais, particulièrement de ceux vivant avec autisme.

Pour Elodie Bakambulu Diakite, en effet, Cong'Autisme se veut être une fédération de référence nationale en troubles du développement de l'enfant. L'objet principal de cette structure serait, selon sa présidente, de procéder aux évaluations des diagnostics, d'accréditations, de sensibilisations et de superviser les autres associations du pays évoluant dans ce domaine d'autisme.

Une tâche lourde à porter

En présence de la première dame de la République démocratique du Congo (RDC), des députés nationaux, des membres du gouvernement et autres personnalités présentes dans la salle du Cercle culturel Boboto, Elodie Bakambulu Diakite a reconnu qu'il existe dans le pays des institutions spécialisées qui s'occupent des enfants vivant avec autisme. Mais ces dernières, a-t-elle souligné, ne sont pas en mesure de répondre non seulement de manière efficace et efficiente aux besoins de ces enfants mais également de soulager la douleur des parents. C'est donc en rappelant la grandeur de cette tâche à assumer qu'elle et tous les membres de sa structure ont salué l'avène-



Visite des stands par la première dame et d'autres invités à la conférence/Adiac

ment de Cong'Autisme dont la principale mission serait de sensibiliser les parents et toute la communauté à cette affection. La grandeur et le poids de cette tâche d'encadrer et d'élever un enfant vivant avec autisme ont également été relevées par la ministre du Genre et famille, Chantal Safu, le Pr Joachim Mukau du Centre d'évaluation et d'intervention pour enfants avec handicap mental et autisme (CEIEHMA), la Fondatrice de l'école les Amis de Daniel qui encadre les enfants vivant avec autisme, Nadine Wauters, ainsi que par des parents ayant des enfants vivant avec cette affection qui ont témoigné et partagé leurs expériences.

C'est donc à ce niveau qu'est

apparu clairement le besoin de liquer les efforts pour la prise en charge holistique des enfants vivant avec autisme. « Le président de la République et la première dame ont déjà accepté de s'impliquer, ce dont je les remercie infiniment. Cong'Autisme attend également l'implication et la participation de chacun de vous en vue de mener à bien cette lourde tâche et la mission dont il s'est donnée », a dit la présidente de cette structure. Cet appel a également été réitéré par tous les intervenants à la tribune de cette journée.

L'autisme n'est pas une maladie Pendant les exhortations et les explications, il a été souligné que l'autisme en soi n'était pas

une maladie. « L'autisme n'est pas une maladie et ne se guérit pas. Son traitement se fait au niveau des troubles associés », a souligné le Dr Joachim Mukau, regrettant que les enfants vivant avec autisme en RDC et leurs familles soient stigmatisés, marginalisés. C'est pourquoi, a-t-il dit, une sensibilisation à cette situation serait la bienvenue, étant donné que cette affection n'est pas très bien connue dans le pays.

Voyant se présenter cette perspective de prise en charge avec Cong'Autisme, ce médecin spécialiste est convaincu que des jours meilleurs se présentent devant cette catégorie des personnes et leurs familles.

Lucien Dianzenza

INSTITUTIONS

Franck Diongo appelle à un dialogue de réconciliation

La solution adéquate à la récurrente crise de légitimité des institutions et de leurs animateurs passe indéniablement, selon le président du Mouvement lumumbiste progressiste (MLP), par une concertation inclusive entre les filles et fils du pays, en vue de promouvoir la cohésion nationale et l'unité du Congo.

A peine sorti de prison, Franck Diongo a vite retrouvé son bagout. L'acteur politique dont la franchise est connue, a été, le 2 avril, face à la presse pour commenter l'actualité politique du pays et contribuer au débat démocratique.

De son intervention, l'on retiendra, entre autres, la reconnaissance faite au chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, qu'il considère comme le seul et unique président élu au terme de la présidentielle du 30 décembre 2018.

Le leadership de Félix Tshisekedi, a-t-il dit, s'étend jusqu'au niveau du partenariat politique conclu entre le Front commun pour le Congo (FCC) et le Cap pour le changement (Cach). C'est en fait, Fatshi, en tant que président en exercice, qui est supposé incarner cette



Franck Diongo en pleine conférence de presse

alliance de circonstance, se convainc Franck Diongo. « Pour notre part, nous estimons que l'alliance formée entre le Cach et le FCC n'a en principe qu'un seul chef de file ou autorité qui s'appelle Félix Tshisekedi, seul ayant le pouvoir de définir et de conduire, avec son Premier ministre, la politique de la nation », a-t-il déclaré.

Par rapport aux enjeux politiques actuels caractérisés notamment par l'absence d'un gouvernement responsable et des contestations post électorales, le leader du MLP a appelé à un nouveau dialogue entre les filles et fils du pays pour tenter de résoudre la crise de légitimité qui gangrène les institutions de la République. De la convergence parallèle de la donne politique actuelle

de la démocratie et de la dictature à la victoire d'un camp sur l'autre, en passant par les différentes revendications de la vérité des urnes auxquelles s'ajoutent des sérieux soupçons de corruption, etc., Franck Diongo parie sur l'impossibilité d'une cohabitation pacifique tant que la crise de légitimité ne sera pas résolue.

« La solution adéquate à cette récurrente crise de légitimité des institutions et des animateurs passe indéniablement par un dialogue de réconciliation nationale entre les filles et fils du pays, en vue de promouvoir la cohésion nationale et l'unité du Congo, notre chère patrie », a-t-il déclaré. Un dialogue qu'il veut réellement inclusif, franc, sincère et sans tabou. Il appartiendra au chef de l'Etat de le convoquer dans les meilleurs délais « suivant son vœu exprimé lors de son investiture, de réconcilier tous les Congolais », a-t-il ajouté. Enfin, sur le même ton, il a demandé au président de la République d'élever Étienne Tshisekedi, à titre posthume, au rang de héros national avant son inhumation.

Alain Diasso

CLÔTURE DES CÉLÉBRATIONS DU MOIS DE MARS

La FMT rend hommage aux femmes

L'ONG des albinos a réuni, le 31 mars, à l'espace Texaf Bilembo, dans la commune de Ngaliema, à Kinshasa, plus d'une centaine de femmes albinos et non albinos en vue de clôturer en beauté le mois qui leur est dédié.

L'objectif pour la Fondation Mwimba-Texas (FMT) a été d'honorer la femme albinos, en compagnie de la non albinos, pour faciliter son intégration dans la société et réduire la discrimination dont elle peut être victime. C'était également une occasion pour cette ONG de projeter le film de sensibilisation à l'albinisme réalisé par la Française Soazic Sanson

«Mwimba Texas ; catch et albinisme en RDC».

Au cours de cette célébration, le président de cette ONG, le catcheur albinos Alphonse Makiese Mwimba Texas, a réitéré ses messages de sensibilisation, rappelant aux femmes albinos qu'elles avaient les mêmes capacités que toutes les autres femmes. Il leur a notamment appelé à bannir l'auto-discrimination et à se faire valoir dans la société en vue d'assurer leur intégration et de participer ainsi au développement de la communauté. Mwimba Texas a également prodigué à l'assistance quelques conseils liés notamment à leur tenue et aux soins corporels en vue de se protéger

contre les rayons solaires, l'ennemi numéro un des albinos, qui est la cause du cancer de la peau, cette maladie qui ravage les albinos à travers l'Afrique.

Le président de la FMT a aussi lancé un message envers toute la société pour mettre fin à la stigmatisation des albinos dont il a sollicité un regard positif. Comme il s'est agi d'une affaire des femmes albinos, un message a été exceptionnellement donné à deux femmes de la FMT, Edith Matondo et Mireille Kadima, du département de la sensibilisation, de fortifier les participantes à cette cérémonie. Les deux intervenantes ont conseillé à leurs semblables de ne pas baisser les bras.

Des personnes partageant la vision de la FMT

La salle de l'espace Texaf Bilembo a aussi accueilli plusieurs autres personnes albinophiles, qui partagent la vision de l'ONG des albinos de la RDC et qui consentent à la soutenir dans ses actions, pour le bien-être des personnes vivant avec l'albinisme.

Après leur présentation et la projection du film de sensibilisation à l'albinisme, ces invités ont chacun pris la parole pour encourager cette association dans sa mission et participer dans cette action de sensibilisation des albinos, particulièrement les femmes présentes. La FMT a ainsi compté parmi ses invités la présidente de l'ONG Ta main, mon avenir, active dans l'intégration des personnes vivant avec l'albinisme; Béatrice Kazadi; Nadine Diomi, qui tient un business où elle a offert un espace à la Fondation pour cette rencontre; la délégation de la Société congolaise de génétique humaine, qui travaille pour avoir des produits cosmétiques adaptés aux albinos africains; ainsi que le Dr Olivier Kuyinama, médecin urgentiste au Centre médical de Kinshasa.

En plus des aspects sociaux de l'albinisme qui ont été abordés par tous les intervenants, ce patricien de médecine a également évoqué les aspects médi-

caux ou cliniques. Notant que l'albinisme n'était pas un mauvais sort et les albinos n'ont jamais été des sorciers ou des damnés, le Dr Olivier Kuyinama a appelé les parents ayant des enfants albinos à ne pas négliger les malformations dues à leur état, liées notamment à la vision ou au manque de mélanine. Aux encadreurs, notamment dans des écoles, ce médecin a demandé de toujours placer des enfants albinos près du tableau en vue de leur faciliter la vision. Il est allé au-delà pour dire que l'albinisme n'est pas seulement lié aux humains car il y a également des animaux albinos, mais également chez les plantes dont certaines ont des problèmes de chlorophylle.

Des produits pour se protéger contre le soleil

La Fondation n'a pas dérogé à ses habitudes. Elle a partagé, comme elle le fait depuis vingt et un ans, des kits comprenant la vaseline, des lunettes solaires et des produits pharmaceutiques liés à la plaie à tous les albinos présents à cette manifestation. L'ONG a été surprise par l'apport de l'hôte de la manifestation, l'espace Texaf Bilembo qui, en plus de la boisson sucrée distribuée à tous les participants, a également donné près de deux douzaines de parasols et des balles en plastique.

Lucien Dianzenza



La salle, lors de cette activité/Adiac

PROCESSUS ÉLECTORAL

La Céni à l'heure de l'évaluation

D'ici au mois de juillet, le bureau de la Centrale électorale sera en fin mandat. Ce qui permettra de trouver d'autres animateurs qui vont conduire l'institution jusqu'aux élections locales. En attendant le bouclage complet du processus électoral avec l'élection des gouverneurs et l'installation des assemblées provinciales du Nord-Kivu et de Mai-Ndombe, l'heure est déjà au bilan.

D'ici à juillet, le mandat de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) prendra fin. A près de deux mois de cette échéance, le moment est à l'évaluation du travail fourni par cette institution d'appui à la démocratie. En attendant, le satisfécit

provient d'ores et déjà de ses propres animateurs qui se jettent des fleurs, fiers d'un bilan à leurs yeux élogieux. S'exprimant récemment à ce sujet à la télévision nationale, le président de la Céni, Corneille Nangaa, pense mériter de la nation, au regard de la conduite satisfaisante par son institution du processus électoral.

Un processus laborieux marqué par des vicissitudes et autres tribulations souvent difficiles à gérer. C'est sans regrets ni remords que Corneille Nangaa entend donc quitter son fauteuil, estimant avoir réalisé l'essentiel de sa mission, celle de conduire les Congolais aux urnes. « *Nous avons joué notre rôle. Certes il y avait beaucoup de ratés, mais il y a eu aussi beaucoup de réussites* », a-t-il déclaré.

Il se dit prêt à passer le relais à quelqu'un d'autre pour prendre les

rennes de la Céni, mais n'exclut pas toute éventualité de conserver son fauteuil si jamais la République lui en faisait la demande. Loin de s'afficher comme un accro au poste de président de la Céni, il estime être en mesure de servir son pays ailleurs, dans d'autres domaines où sa compétence peut s'avérer utile.

Mais le bureau de la Centrale électorale ne va pas partir sans rendre compte de sa gestion à la population qu'il a servie. Un rapport général portant sur le processus électoral (2012-2019) serait en gestation, à en croire Corneille Nangaa, le temps pour la Céni de parachèvement le cycle électoral avec l'élection des gouverneurs prévue le 10 avril, en plus de l'installation des assemblées provinciales du Nord-Kivu et de Mai-Ndombe. Le contenu de ce rapport porte sur les

évaluations ainsi que les propositions de réforme avec, en sus, les leçons tirées du processus électoral en cours.

«Apporter un démenti aux allégations de détournement des deniers publics»

Ce rapport général de la Céni est une opportunité que Corneille Nangaa et les siens sont appelés à saisir afin de répondre aux accusations de détournement et de malversations dont ils font l'objet de la part de l'administration Trump. Il s'agira, pour le bureau, d'apporter un démenti sanglant aux allégations de corruption ayant notamment entouré l'achat des machines à voter avec une incidence sur le coût du processus électoral. « *Nous avons conduit ce processus dans un environnement difficile fait de méfiance, mais grâce au gouvernement et à la détermination de tout*

un peuple, les élections ont eu lieu », s'est réjoui Corneille Nangaa, tout en minimisant quelques dysfonctionnements constatés dans l'utilisation des machines à voter. « *Nous avons passé près d'une année à nous quereller sur l'utilisation ou pas de la machine à voter... Mais avec le professionnalisme des agents de la Céni, la prise en charge de quelques problèmes constatés a été immédiate* », a-t-il assuré.

Ragaillardi par la bonne organisation des dernières élections à Bunia, Butembo et Yumbi, bien que le taux de participation n'ait pas été à la hauteur des attentes, Corneille Nangaa n'a pas manqué de saluer la première alternance pacifique du pouvoir intervenue dans le pays depuis 1960, sous l'égide de la Céni.

Alain Diasso

CORRUPTION AUX SÉNATORIALES

Plusieurs voix réclament la poursuite des enquêtes

Au Réseau de parlementaires africains contre la corruption, l'on estime qu'on ne peut combattre la corruption qui s'est institutionnalisée dans le pays que par une justice équitable avec des sanctions exemplaires pour toute la société.

Nombreux sont les Congolais qui avaient mal digéré la levée, par le chef de l'Etat, de sa décision suspendant l'installation des sénateurs élus en République démocratique du Congo (RDC) et renvoyant à une date ultérieure les élections des gouverneurs qui étaient initialement prévues pour le 26 mars. De plus en plus, des langues se délient pour réclamer la poursuite des enquêtes judiciaires amorcées par le procureur général de la République.

C'est dire qu'au même moment où le nouveau Sénat se met en place, de telles allégations de corruption mettant en cause certains de ses membres ne peuvent pas passer sous silence, au risque de jeter un discrédit sur la chambre haute du parlement. D'aucuns veulent, en effet, voir cette affaire être définitivement tirée au clair et que les responsabilités soient établies.

Le député Pasy Zapamba fait partie de ces Congolais qui refusent que le dossier de corruption des élus provinciaux par des candidats sénateurs soit enterré, sans rien laisser transparaître en termes de responsabilité. A la tête du Réseau de parlementaires africains contre la corruption, il a appelé, le 1er avril, à la poursuite des enquêtes judiciaires et des investigations pour permettre à l'opinion intérieure de cerner les contours de cette affaire. L'élu du peuple a estimé qu'on ne peut combattre la corruption qui s'est institutionnalisée en RDC que par une justice équitable avec des sanctions exemplaires pour toute la société.

« *Nous lançons l'appel au procureur de poursuivre les investigations et nous comptons sur les résultats qui proviendront de ce côté-là. Une fois qu'on aura conclu, soit favorablement ou défavorablement, à ce moment-là, on va tendre de plus en plus vers une gestion qui exige de nous tous une redevabilité et une certaine responsabilité* », a-t-il indiqué.

Rappelons qu'au niveau du parquet général, le plaidoyer a trouvé un écho favorable. La tendance est à la poursuite des enquêtes nonobstant la levée de la suspension de l'installation du Sénat décidée par le chef de l'Etat. Mais le seul hic révélé à ce niveau par le procureur général près la Cour d'appel de la Gombe, Pascal Mukonkole, est relatif au manque de collaboration affiché par les députés provinciaux à l'égard de la justice. Dossier à suivre.

Alain Diasso

GRÂCE PRÉSIDENTIELLE

La FBCP dénonce une libération sélective des prisonniers

L'ONG de défense des droits de l'homme a rappelé que le président de la République avait promis la libération des détenus politiques et assimilés, en passant par ceux qui ont participé à des mouvements insurrectionnels ainsi que la libération conditionnelle de certains autres.

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) trouve curieux que sur les sept cents prisonniers détenus dont la libération a été en vue, après l'élargissement de « gros poissons » dont Franck Diongo, Eugène Diomi et Firmin Yangambi, tous les autres concernés sont restés en prison. « *Nous avons constaté qu'il n'y a rien qui bouge, il y a le silence total* », a décrié cette association, dans son communiqué du 1er avril. Elle dénonce une libération à caractère sélectif et avec beaucoup de confusions et de contradiction entre l'exécutif et la Justice, indiquant que le 28 mars, une ordonnance signée par le ministre de la Justice et garde des sceaux, sur ordre du chef de l'Etat, avait décidé de la libération des quinze prisonniers amnistiés depuis 2014. Mais, ces derniers ne sont pas encore relaxés jusqu'à présent.

Ces prisonniers, rappelle la FBCP, ont été arrêtés en 2011 et transférés de la prison centrale de Makala à la prison militaire de Ndolo, d'où ils devraient être élargis. « *Arrivés à la prison militaire de Ndolo, où l'auditeur général de la Haute cour militaire, le pasteur Mukutu lui-même, était présent pour leur libération, personne n'a été libéré. Et ils sont retournés dans leur*

lieu de détention. Sur cette liste, trois seulement (colonels Jean-Pierre Kazamba, Biamungu et Awewe Ebua) ont bénéficié de cette libération », a expliqué l'ONG. Elle a fait également état de dix-sept combattants de l'ex-M23 qui n'ont pas été libérés au motif qu'ils n'auraient pas de famille à Kinshasa. Pour le compte des dossiers de la Cour pénale internationale, FCB a relevé qu'une personne seulement sur les quatre en provenance de la Haye a été libérée.

Des personnes avec morphologie rwandaise en RDC

L'association a fait également savoir qu'il y avait douze autres militaires dont l'ordonnance de libération avait été signée par le ministre de la Justice. Mais, citant le général Mukutu, elle a souligné que leur morphologie avait empêché leur libération. Aussi a-t-elle dit saisir cette occasion pour préciser que dans la partie est de la République démocratique du Congo (RDC), des personnes avec la morphologie rwandaise existent bel et bien. En plus, a-t-elle expliqué, ces militaires considérés comme Rwandais étaient arrêtés et détenus pendant plusieurs années dans les cachots clandestins en RDC avant d'être transférés à la prison de Ndolo. Donc, a conclu la FBCP, ces services et la Justice avaient suffisamment de temps pour l'enquête et vérifier leurs identités. « *S'ils n'ont pas fait cela, c'est mettre leur crédibilité en doute* », a déclaré l'ONG.

La FBCP a relevé le cas d'un autre militaire, le général Jérôme Kakwavu, qui devrait être libéré de la prison cen-

trale de Makala, après avoir été condamné, en 2005, à dix ans de prison. Cet officier supérieur de l'armée serait toujours détenu malgré l'ordonnance de sa libération promulguée il y a près d'une semaine. Il y a également, selon l'ONG, certains autres militaires et civils membres des milices arrêtés en Ituri depuis 2005 dont le général Germain Katanga Simba.

L'association a ainsi exhorté le président de la République à lancer des actions en vue de diminuer le nombre de prisonniers sur toute l'étendue du territoire, d'améliorer leur condition de vie, de réhabiliter les institutions carcérales et d'accélérer les procédures judiciaires dans toutes les prisons. Elle prône également la mise en exécution des recommandations des Etats généraux de la magistrature tenus en 2014. Elle attend du Premier ministre et deson gouvernement de jouer leur rôle tel que confié par le peuple congolais, dans le respect de la Constitution et autres instruments juridiques nationaux et internationaux que la RDC a signés et ratifiés.

Cette ONG recommande à la communauté internationale, qui se dit déterminée à accompagner le nouveau président de la République et son gouvernement, à ne pas se décourager malgré les critiques et menaces de toutes sortes. De la société civile et du peuple souverain, la FBCP dit attendre la vigilance contre toute forme ou tentative de récupérer le pouvoir par la voie anticonstitutionnelle.

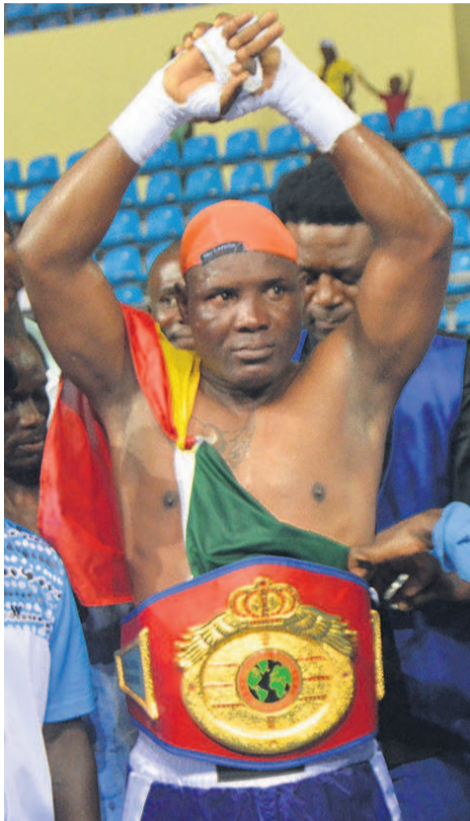
Lucien Dianzenza

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BOXE PROFESSIONNELLE

Hurçus Samba, Fabrice Nzaou et Claude Loemba s'offrent des ceintures UBO

Les pugilistes congolais ont tout gagné lors du « Challenge Edith-Lucie- Bongo-Ondimba », disputé du 31 mars au 1er avril, au gymnase Nicole-Oba, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï. Aucune des trois ceintures mises en jeu ne leur a échappé.

Hurçus Samba, Fabrice Nzaou et Claude Loemba ont tous les trois relevé le défi. Pour sa première pres-



tation professionnelle à Brazzaville, Hurçus Samba a marqué les esprits parce qu'il a livré le combat le plus rapide de la compétition. Le Congolais a mis KO son adversaire, le Nigérien Dony Georges Akievi, après le troisième round, décrochant ainsi la prestigieuse ceinture de champion d'Afrique UBO (Universal boxing organisation) dans la catégorie de 91 kg (lourd léger). « Mon adversaire était le tenant du titre parce qu'il venait

de battre le Ghanéen que je devrais affronter. J'ai pris des précautions pour ne pas passer à côté de mon combat. Je me suis bien préparé et j'ai surpris le tenant du titre. Je vous assure que ce n'était pas facile. Tout le monde disait que je ne suis pas en forme car les gens ignoraient que je m'entraînais. Aujourd'hui, ils sont surpris de ma performance sur le ring », a commenté Hurçus Samba après le combat.

L'autre Congolais qui a impressionné par son talent est **Fabrice Nzaou**. Il s'est montré à la hauteur en dominant aux points, à l'unanimité, le boxeur Beau-Bruux Malewe de la République démocratique du Congo



(RDC). Il a ainsi gagné la ceinture de champion d'Afrique UBO dans la catégorie des 63 kg (Super léger). Le Boxeur n'a pas fait de déclaration après son succès.

Par contre, la tâche a été très dure pour **Claude Loemba**. Après avoir longtemps raccroché (plus de huit ans), l'ancien capitaine des Diables



rouges a enfilé ses gants pour affronter Héritier Okito de la RDC pour le titre de champion d'Afrique centrale. Le Congolais a fait parler son expérience pour venir à bout de son adversaire par un point d'écart. Claude Loemba a donc remporté la ceinture

de champion d'Afrique centrale dans la catégorie 75 kg (Moyens). « Ce n'était pas tellement facile. En face de moi, j'avais un adversaire qui est fort et agressif. J'ai respecté les consignes données par mes entraîneurs. J'ai tenu jusqu'au 8^e round avant d'être récompensé. Je suis un vieux boxeur. Ce n'est pas la première fois que je livre un combat professionnel. En 2001, j'étais vainqueur », a-t-il rappelé.

La quatrième ceinture mise en jeu a été remportée par Forel Nzalamou de Pointe-Noire devant le Brazzavillois Rodrigue Ibayibé, dans la catégorie de 64 kg. D'autres combats professionnels sans ambitions de ceintures ont été organisés en vue de permettre aux dix-neuf Congolais engagés d'améliorer leur classement dans les différentes versions, notamment WBC et UBO ...

Notons que le championnat d'Afrique de boxe professionnelle est une compétition organisée pour la première fois au Congo. Tenu sous le label UBO, il est l'œuvre de la Ligue nationale de boxe professionnelle. Selon elle, cette compétition marque un tournant dans la boxe congolaise qui entre de plain-pied dans le circuit de la boxe professionnelle, ouvrant ainsi des perspectives d'épanouissement aux Congolais.

James Golden Eloué et Rude Ngoma (stagiaire)

DIRECTION GÉNÉRALE DES SPORTS

Brice Merlin Lepebé passe le témoin à Jean Claude Bindelé

Le conseiller juridique du ministre des Sports et de l'éducation physique, Marcel Mberi, a installé, le 2 avril à Brazzaville, Jean Claude Bindelé dans ses nouvelles fonctions.

C'est avec émotion que Jean Claude Bindelé a pris ses fonctions, en présence des cadres du ministère des Sports et de l'éducation physique. Selon lui, cet acte s'inscrit dans le cadre de la poursuite du travail administratif de l'Etat, pour contribuer au développement du sport congolais. Pour redorer la Direction générale des sports, le nouveau directeur compte suivre le chemin de ses prédécesseurs.

« Au fur et à mesure, nous ferons l'effort de donner le rythme à la structure dont nous avons la charge. Nous sommes appelés à sauvegarder les acquis car les loups ne se bouffent pas entre eux, dit-on. Merci pour votre présence, j'ai besoin de votre soutien moral, spirituel et psychologique conséquent », a-t-il déclaré.

Le directeur général sortant a, pour sa part, présenté le bilan de toutes les activités et projets qu'il a menés durant son mandat. En souhaitant bon



Brice Merlin Lepebé remettant les dossiers de service à Jean Claude Bindelé/Adiac

vent à son successeur, Brice Merlin Lepébé a demandé à l'ancien secrétaire général de la Fédération congolaise de badminton (Fécobad) de poursuivre la promotion du sport sur toute l'étendue de la République du Congo, en collaborant avec les ligues départementales et les fédérations. « Les perspectives sont énormes. Ne travaillez pas seul, collaborez avec toutes les structures sous votre tutelle afin de poursuivre la valorisation du sport congolais », a recommandé Brice Merlin Lepébé. Notons que Jean Claude Bindelé est un cadre connu du ministère des Sports et de l'éducation physique où il évolue depuis plusieurs années. En effet, ce professeur d'éducation physique, neuvième échelon, était secrétaire général de la Fécobad avant de servir pendant huit ans comme chef de service administratif et financier à la direction départementale de Sports de Brazzaville.

R.Ng.(stagiaire)